
AU SOMMAIRE

- Fin de la fermeture des massifs forestiers
 - Report de la Sauta Roc dimanche 22 février
-

Un nouvel arrêté publié le 16 février 2026 abroge et remplace l'arrêté préfectoral du 12 février 2026.

Ainsi en dehors du Nord-Ouest de l'Hérault, l'accès aux massifs forestiers est désormais libre pour tous les usages habituellement autorisés.

La course la Sauta Roc
aura donc finalement lieu
ce dimanche 22 février!

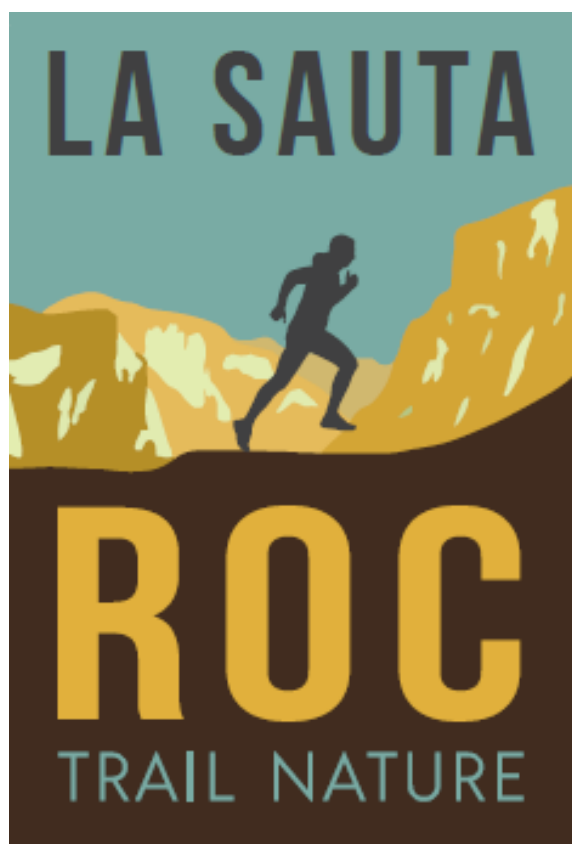
Organisation reproduite à l'identique

Départ sur la place
à 9h pour la petite Sauta Roc
à 9h30 pour LA Sauta Roc

Comme prévu pour la semaine dernière, pour le bon déroulement de la course, la circulation des véhicules sera ponctuellement coupée dans les passages empruntés par les coureuses et coureurs:

- le grand chemin [entre 8h30 et 9h45](#)
- la place du portal, les rues font du portal, descente du portal
chapelle des pénitents , cor nostra Dona de [9h à 9h45](#)
- la rue du bout du monde de [9h à 15h30](#)

Le stationnement sera interdit sur la place de la liberté:
[du samedi 21 février 19h au dimanche 22 février 10h](#)



mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

